

PROACTIS S.A.

28 quai Gallieni – 92153 Suresnes Cedex
Société Anonyme
au capital de 13 634 552,70 €
R.C.S Nanterre 377 945 233

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 juillet 2021

DENJEAN & ASSOCIES AUDIT

19 rue de Presbourg
75116 Paris
S.A.S. au capital de € 300 000
539 769 729 RCS PARIS

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

GRANT THORNTON

29 rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine
S.A.S. au capital de € 2 297 184
632 013 843 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Versailles

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

À l'Assemblée Générale de la société Proactis S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Proactis S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.823-19 du code de commerce.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er août 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation du Goodwill

Risque identifié

Dans le cadre de son développement, le groupe a réalisé des opérations de croissance externe et a reconnu à ce titre des goodwill qui sont décrits dans les notes 3D, 3G et 11 des états financiers. Ces goodwill ne générant pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes, leur valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle ils appartiennent. Compte tenu de l'organisation et de l'interdépendance des entités du groupe en matière de R&D, de produits et de gestion commerciale notamment, une seule unité génératrice de trésorerie a été identifiée correspondant au groupe dans son ensemble.

La direction s'assure lors de chaque exercice que la valeur comptable de ces goodwill, figurant au bilan pour un valeur nette de 5 419 milliers d'euros, n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable. Or, toute évolution défavorable des rendements attendus des activités auxquelles des goodwill ont été affectés, en raison de facteurs internes ou externes est de nature à affecter de manière sensible la valeur recouvrable et à nécessiter la constatation d'une dépréciation. Une telle évolution implique de réapprécier la pertinence de l'ensemble des hypothèses retenues pour la détermination de cette valeur ainsi que le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calcul.

Les modalités du test de dépréciation mis en œuvre et le détail des hypothèses retenues sont présentés en note 11 B. La valeur recouvrable a été déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus.

Les goodwill représentant un montant significatif et leur valeur recouvrable reposant très largement sur le jugement de la direction, s'agissant notamment du taux de croissance retenu pour les projections de flux de trésorerie et du taux d'actualisation qui leur est appliqué, nous avons considéré l'évaluation de ces goodwill comme un point clé de l'audit.

Notre réponse

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie et apprécié notamment :

- l'exhaustivité des éléments composant la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie testée et la cohérence de la détermination de cette valeur avec la façon dont les projections des flux de trésorerie ont été déterminées pour la valeur d'utilité ;
- la cohérence d'ensemble des projections de flux de trésorerie par rapport au contexte économique et financier, au marché dans lequel opère le Groupe ;
- la fiabilité du processus d'établissement des estimations en examinant les causes des différences entre les prévisions des années précédentes et les réalisations ;
- la cohérence du taux de croissance retenu pour les flux projetés avec les analyses de marché propres au secteur d'activité ;
- le calcul du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie estimés attendus en appréciant si les différents paramètres d'actualisation composant le coût moyen pondéré du capital (taux d'endettement, taux sans risque, prime de marché, beta de l'actif économique, prime de risque « spécifique » et coût de la dette) permettaient d'approcher le taux de rémunération que des participants au marché exigeraient actuellement d'une telle activité ;
- l'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues.

Nous avons inclus des spécialistes en évaluation dans notre équipe d'audit afin de nous assister dans l'appréciation du modèle appliqué, du taux d'actualisation, ainsi que du taux de croissance à l'infini retenu.

Enfin, nous avons apprécié si les notes 3 et 11 donnaient une information appropriée.

Continuité d'exploitation

Risque d'audit

La Groupe Proactis SA présente un résultat négatif de 526 k€. Le principe de la continuité d'exploitation repose sur le soutien financier obtenu de son actionnaire principal Proactis Holding tel que présenté dans la note 1.1 Faits marquants de l'annexe des états financiers consolidés.

Nous avons considéré que le principe de continuité d'exploitation était un point clé de l'audit compte tenu du fait qu'elle repose sur les prévisions de trésorerie du groupe établies dans le contexte de la pandémie de Covid 19.

Procédures d'audit pour couvrir ce risque

L'équipe financière de Proactis Holding, l'actionnaire principal, nous a fourni les prévisions de trésorerie du groupe pour les douze prochains mois, ainsi que les hypothèses sous-jacentes à ces prévisions.

Nous avons analysé les sensibilités de ces hypothèses afin de comprendre les effets négatifs, qui pourraient raisonnablement découler de ces sensibilités. Nous avons par ailleurs analysé la capacité de la direction à mettre en œuvre des programmes de réduction des coûts.

Afin d'évaluer la fiabilité historique des prévisions de trésorerie du groupe, nous avons examiné les prévisions antérieures par rapport aux résultats réels.

Enfin, dans le cadre des projections de flux de trésorerie, nous avons examiné la pertinence des hypothèses clés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Proactis S.A. par votre assemblée générale du 17 juin 2010 pour le cabinet DENJEAN & ASSOCIES AUDIT et du 21 janvier 2019 pour le cabinet GRANT THORNTON.

Au 31 juillet 2021, le cabinet DENJEAN & ASSOCIES AUDIT était dans la onzième année de sa mission sans interruption et le cabinet GRANT THORNTON dans sa troisième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé

Nous remettons un rapport au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé, figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Conseil d'administration exerçant les missions de comité spécialisé la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris et à Neuilly-sur-Seine, le 30 novembre 2021

Les commissaires aux comptes

DENJEAN & ASSOCIES AUDIT

DocuSigned by:
Sophie De Oliveira Leite
5426BF447561431...

Sophie De Oliveira Leite

Associée

GRANT THORNTON
Membre français de Grant
Thornton International

DocuSigned by:
Vianney Martin
3A7F3960B3294B9...

Vianney Martin

Associé

1. Etats financiers consolidés au 31 Juillet 2021

1.1. Faits marquants

Le 28 juillet 2021, Proactis Holding, actionnaire principal de la société Proactis SA a été racheté par un Consortium ; Café Bidco. Le Consortium d'Acquisition est donc, à compter de cette date, indirectement propriétaire de plus de 89 % du capital social et des droits de vote de PROACTIS SA.

D'autre part, dans le contexte de la pandémie de COVID-19 que traverse le monde, le Groupe est en mesure, de par son activité de maintenir l'essentiel de son activité. Alors que l'intégralité de son effectif peut continuer à assurer à distance les prestations de service à ses clients, le groupe doit néanmoins s'adapter aux réorganisations de ces derniers, ce qui peut impacter le niveau d'activité.

Nous rappelons que le groupe reçoit le soutien de son actionnaire principal Proactis Holding et que dans ce contexte des hypothèses de prévisions de continuité de l'activité qui ont été testées au niveau du Groupe Proactis Holding s'appliquent de facto au périmètre Proactis SA.

Ainsi, les états financiers Consolidés ont donc été arrêtés en supposant que la société demeure en exploitation.

Le management a préparé des prévisions Groupe couvrant la période allant jusqu'au 31 juillet 2023, en tenant compte de l'impact éventuel du COVID 19 sur les performances de négociation et ont évalué la capacité du Groupe à faire face à ses passifs à leur échéance au cours de la période de 12 mois à compter de la date de l'approbation de ces états financiers.

Si les prévisions de flux de trésorerie du Groupe ont été préparées sur la base des hypothèses de négociation actuelles, l'environnement opérationnel présente un certain nombre de défis qui pourraient avoir un impact négatif sur la performance réelle atteinte. Ces risques incluent, mais ne sont pas limités à, la réalisation des prévisions de revenus récurrents et de nouveaux gains commerciaux, ainsi que la capacité du directeur à mettre en œuvre des initiatives de réduction des coûts dans les domaines de dépenses discrétionnaires, le cas échéant.

Le Groupe dispose des ressources adéquates pour continuer à faire face à ses engagements au fur et à mesure de leur échéance dans un délai de 12 mois à compter de la date de clôture des comptes. Par conséquent, les états financiers de la société ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation.

1.2. Compte de résultat consolidé

		Du 1er août 2020 au 31 Juillet 2021 12 mois €'000	Du 1er août 2019 au 31 juillet 2020 12 mois €'000
Compte de résultat			
Chiffre d'affaires	5	11 167	12 372
Autres produits de l'activité		0	3
Achats et charges externes		(2 387)	(3 824)
Charges de personnel	6	(5 118)	(5 785)
Impôts et taxes		(62)	(15)
Dotations aux amortissements	12, 13 & 26	(2 188)	(2 029)
Dotations nettes aux provisions - dépréciation des créances clients		243	433
Autres charges d'exploitation		(20)	(10)
Résultat opérationnel courant		1 636	1 144
Dépréciation du Goodwill	11	(2 004)	(10 426)
Autres produits et charges opérationnels	7	(99)	(85)
Résultat opérationnel		(467)	(9 367)
Coût de l'endettement financier	8	(20)	(34)
Autres produits financiers	8	10	61
Autres charges financières	8	(20)	(159)
Résultat avant impôt		(497)	(9 499)
Produit / (charge) d'impôt	9	(29)	(268)
Résultat net part du Groupe		-526	-9767
Résultat net par action (en euros)	10	0.00	-0.07
Résultat net dilué par action (en euros)	10	0.00	-0.07

1.3. État du résultat global consolidé

	Du 1er août 2020 au 31 Juillet 2021 €'000	Du 1er août 2019 au 31 juillet 2020 €'000
Résultat net de la période	- 526	- 9 767
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-20	-13
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat		
Différence de change résultat de la conversion des opérations à l' étranger	115	- 900
Autres éléments du résultat global	96	-912
Résultat global de la période	- 430	- 10 679
Attribuable aux actionnaires de la société	- 430	- 10 679
Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	0	0

1.4. État de la situation financière consolidée

	Note	31 juillet 2021 €'000	31 juillet 2020 €'000
Goodwill	11	5 419	7 483
Autres Immobilisations incorporelles	12	3 674	3 240
Immobilisations corporelles	13	559	843
Droits d'utilisation	26	650	1 045
Autres actifs non courants	14	184	227
Impôts différés actifs	15	829	829
Actifs non-courants		11 314	13 666
Clients et autres débiteurs	16	1 764	2 880
Autres actifs courants	17	10 334	6 731
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18	1 049	1 642
Actifs courants		13 146	11 253
Total des actifs		24 461	24 920
Capital	19	13 635	13 635
Primes liées au capital	19	48 190	48 190
Réserves et résultat consolidés		(46 048)	(45 618)
Total Capitaux propres attribuables aux actionnaires		15 776	16 207
Avantages au personnel	20	530	432
Dettes de loyers (part à long terme)	26	453	827
Impôts différés passif	15	59	139
Total Passifs non courants		1 042	1 398
Emprunts et dettes financières (part à moins d'un an)		0	0
Dettes de loyers (part à moins d'un an)	26	335	412
Provisions (part à moins d'un an)	21	91	155
Fournisseurs et autres créditeurs	22	2 720	2 618
Autres passifs courants	23	954	164
Passifs de Contrats (*)	23	3 543	3 965
Total Passifs courants		7 643	7 315
Total des passifs		8 684	8 713
Total des passifs et des capitaux propres		24 461	24 920

1.5. Tableau des flux de trésorerie consolidés

	Note	12 mois 31 juillet 2021 €'000	12 mois 31 juillet 2020 €'000
Résultat net total consolidé		-526	-9 767
Elimination des amortissements et de la dépréciation de l'ecart d'acquisition	11,12&13	4 192	12 455
Elimination des dotations et reprises de provisions		-439	-721
Elimination des plus/moins value de cession		20	18
Autres produits et charges calculés		228	409
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		3 475	2 395
Elimination de la charge (produit) d'impôt	9	29	268
Elimination de la charge (produit) d'intérêts	8	20	34
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		3 523	2 696
Incidence de la variation du BFR	24	-1 405	848
Impôts payés		-306	-138
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		1 812	3 407
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles(*)		-2 048	-2 362
Diminution des actifs financiers non courants		2	57
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		-2 046	-2 305
Remboursements d'emprunts et de dettes financières (nets des créances financières)	26	-343	-374
Charge d'intérêts		-20	-34
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		-363	-407
Incidence de la variation des taux de change		3	33
Effet change et changements de méthode		3	33
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie		-594	728
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture		1 642	915
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture		1 049	1 642

(*) Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles sont principalement constituées des coûts capitalisés internes et externes pour 1 978 milliers d'euros.

1.6. État des variations des capitaux propres consolidés

	Revenant aux actionnaires de la société					Part des participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres €'000
	Capital social	Primes liées au capital	Actions Propres	Réserve de conversion	Autres réserves consolidées		
	€'000						
Situation 31 Juillet 2019	13 635	48 189 -	411	884 -	35 411		26 886
Résultat de la période					-9 767		-9 767
IAS 19					-13		-13
Autres éléments du résultat global				-900			-900
Résultat global de la période	0	0	0	-900	-9 779		-10 679
Autocontrôle					0		0
Situation 31 Juillet 2020	13 635	48 189 -	411 -	15 -	45 191	-	16 207
Résultat de la période					-526		-526
IAS 19					-20		-20
Autres éléments du résultat global				115			115
Résultat global de la période	0	0	0	115	-545		-430
Autocontrôle					0		0
Situation 31 Juillet 2021	13 635	48 189 -	411	100 -	45 736	-	15 776

1.7. Notes annexes sur les états financiers consolidés

Note 1. Entité présentant les états financiers

Proactis S.A. est une Société Anonyme à Conseil d'Administration, immatriculée et domiciliée en France. Son siège social est sis au 28 Quai Gallieni, à Suresnes (92153).

L'activité du Groupe consiste en la mise à disposition de solutions d'achats électroniques à la demande. Proactis SA connecte les entreprises en offrant des solutions globales de gestion des achats et d'automatisation, dans un contexte collaboratif, dans le Cloud, par le Business Network.

Les états financiers consolidés comprennent la Société et ses filiales (ensemble désigné comme le « Groupe ») Ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 24 novembre 2021 et sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. Ils sont disponibles sur demande au siège social de la Société situé 28 Quai Gallieni, à Suresnes (92153).

Note 2. Base de préparation

A. Déclaration de conformité

Conformément au règlement européen CE no 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés du Groupe Proactis sont établis selon les principes définis par l'IASB (International Accounting Standards Board), tel qu'adoptés par l'Union européenne au 31 juillet 2021. Ce référentiel est disponible sur le site Internet de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm .

Le référentiel international comprend les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

À la clôture de l'exercice, il n'existe pas de différence entre le référentiel utilisé et les normes adoptées par l'IASB dont l'application est obligatoire à l'exercice présenté. Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception de l'évaluation de certains instruments financiers évalués à la juste valeur. Les principes comptables appliqués restent inchangés par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Nouvelles normes, interprétations et amendements d'application obligatoire après 2021 adoptés par l'Union européenne

En 2021, le Groupe n'a décidé l'application anticipée d'aucune norme, interprétation ou amendement approuvé par l'Union européenne.

Normes, interprétations et amendements publiés d'application obligatoire après le 31 juillet 2021 mais non encore adoptés par l'Union européenne pouvant avoir un impact sur les comptes du Groupe

- Amendements IFRS 9, IAS 39, IFRS 7 et IFRS 16 interest rate Benchmark Reform – phase 2
- Amendements IFRS 16 Covid 19 related rent concession beyond 30 June 2021

L'analyse des incidences de l'application de cette norme est en cours.

B. Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en Euro. La monnaie fonctionnelle est l'Euro.

Tous les montants présentés sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

C. Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers nécessite le recours à des jugements, des estimations et des hypothèses qui peuvent avoir un impact sur l'application des méthodes comptables, sur les montants de certains actifs et passifs, ainsi que sur certains éléments du résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas. Elles concernent principalement les tests de valeurs sur les actifs et les provisions.

Les informations sur les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et jugements sont incluses dans les notes suivantes :

- note 11 – Dépréciation du *Goodwill*,
- note 20 - Avantages au personnel,
- note 21 - Provisions

Note 3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés et d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

A. Méthodes de consolidation

Les filiales sont toutes des entités pour lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement le contrôle dans la mesure où il a cumulativement le pouvoir sur l'entité, une exposition aux droits et aux rendements, et la capacité d'agir sur ces rendements. Conformément aux dispositions de la norme IFRS 10 elles sont consolidées par intégration globale.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours d'un exercice est pris en compte dans le compte de résultat consolidé de l'exercice concerné, à compter de la date de prise de contrôle (correspondant généralement à la date d'acquisition) ou jusqu'à la date de perte de contrôle.

Les transactions intra-groupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés.

Proactis SA bénéficie du soutien financier de son actionnaire principal ; Proactis Holding Ltd.

B. Monnaie étrangère

▪ Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change dans les monnaies fonctionnelles respectives des entités du Groupe en vigueur à la date de transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le cours de change à cette date. Les gains et pertes de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie

étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. En conformité avec le paragraphe 15 de l'IAS 21, les écarts de change portant sur les comptes courants intra-groupe libellés en devises ont été comptabilisés en réserve de conversion dès lors que le remboursement du compte-courant n'était pas planifié dans un avenir prévisible.

▪ Conversion des états financiers des filiales étrangères

La monnaie de fonctionnement des sociétés et établissements étrangers correspond à la monnaie locale. Les états financiers des sociétés étrangères qui sont présentés dans une monnaie différente de la monnaie d'établissement des comptes consolidés du Groupe sont convertis selon la méthode dite de « cours de clôture ». Les postes du bilan sont convertis en euros au cours de clôture et les éléments du compte de résultat sont convertis en euros au cours moyen de la période. Les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites dans les capitaux propres en écart de conversion. Les goodwill relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et sont convertis au cours de clôture.

Les taux de conversion des principales devises utilisées dans le Groupe sur les exercices 07-2021 et 07-2020 sont les suivants :

Monnaies étrangères	Moyenne 12 mois	Moyenne 12 mois	31/07/2020	31/07/2021
	Euro		Euro	
Dollar américain - USD	1.11	1.20	1.18	1.19
Livre sterling - GBP	0.86	0.88	0.90	0.85
Pesos philippin - PHP	56.68	57.98	58.02	59.33

C. Secteurs opérationnels

Toutes les activités du Groupe (SaaS « Software As A Service » et prestations de Services associées) sont basées sur le même produit (place de marché digital) et la même technologie. Ces activités ciblent deux catégories de clientèles (Grands groupes internationaux « Acheteurs » et leurs fournisseurs « Vendeurs »).

Les méthodes de commercialisation, de développement et d'implémentation de la technologie SaaS et de fournitures de prestations de Services sont également mutualisées au sein du Groupe.

En conséquence, l'organisation interne et de gestion du Groupe, ainsi que son système d'information financière, reposent sur une approche globale et intégrée des activités du Groupe et un seul secteur opérationnel est identifié : le Groupe dans son ensemble.

Les outils de gestion interne sont également mono-secteur, les coûts étant appréhendés de manière globale et le Chiffre d'Affaires étant décomposé entre les produits SaaS et les services associés.

D. Immobilisations incorporelles

▪ Goodwill

Lors de la prise de contrôle d'une entreprise, les actifs identifiables, les passifs et les passifs éventuels sont évalués à la juste valeur. La différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du

Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels est comptabilisée en goodwill si elle est positive ou en résultat si elle est négative.

Les frais connexes à l'acquisition (honoraires de conseil, juridiques, comptables, de valorisation et autre honoraires professionnels ou de conseil...) sont comptabilisés en charge.

Les goodwill ne sont pas amortis mais doivent faire l'objet de tests de perte de valeur, au minimum sur une base annuelle selon la méthodologie décrite en paragraphe G « dépréciation des actifs »

Les goodwill sont affectés aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux goodwill.

▪ **Autres immobilisations incorporelles - Frais de développement**

Les frais de recherche et de développement sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, à l'exception des frais de développement satisfaisant aux critères d'activation fixés par la norme IAS 38 - Immobilisations incorporelles, rappelés ci-après :

- faisabilité technique de l'achèvement en vue de la mise en service ou de la vente,
- existence de l'intention d'achever et d'utiliser ou de vendre l'immobilisation,
- capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation,
- existence d'un marché potentiel ou utilité interne permettant de générer des avantages économiques futurs,
- disponibilité de ressources appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation,
- capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement.

Les dépenses engagées ainsi portées à l'actif comprennent les coûts de la main d'œuvre directe et les coûts engagés par des tiers imputables aux projets.

Les frais de développement activés font l'objet d'un amortissement, à compter de leur mise en service, sur la durée d'utilité estimée des applications concernées. Les durées d'amortissement des frais de développement figurant à l'actif sont de 3 ans.

▪ **Autres immobilisations incorporelles - Licences et logiciels**

Les licences et logiciels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition historique, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées. Le coût correspond au prix d'achat augmenté des droits et taxes non récupérables, des frais de transport et de mise en service et diminué des rabais et remises obtenus.

Les licences et logiciels sont amortis selon le mode linéaire en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Licence "Application Market Place"	10 ans	Linéaire
Autres logiciels	1 à 3 ans	Linéaire

Les licences « Application Market Place » correspondent aux licences qui bénéficient à nos clients dans le cadre de l'utilisation de nos produits

E. Immobilisations corporelles

Les actifs corporels pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs qui y sont associés iront au Groupe et dont le coût peut être évalué de façon fiable sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées.

Le coût d'acquisition historique correspond au prix d'achat augmenté des droits et taxes non récupérables, des frais de transport et de mise en service et diminué des rabais et remises obtenus.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilité estimées suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Agencements	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel de bureau	2 à 5 ans	Linéaire
Matériel informatique	1 à 6 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

F. Contrats de location

Les contrats de location qui confèrent au preneur le contrôle de l'utilisation d'un actif identifié pour une période donnée en échange d'une contrepartie, entrent dans le champ d'IFRS 16 – Leases. Les sociétés locataires du Groupe reconnaissent, à l'actif du bilan sous la forme d'un droit d'utilisation en contrepartie d'un passif de loyer, tous les contrats de location.

La durée retenue correspond à la période non résiliable, aux périodes couvertes par option de prolongation dont l'exercice est raisonnablement certain, ainsi qu'aux périodes couvertes par option de résiliation dont le non-exercice est raisonnablement certain.

Concernant les baux 3, 6, 9 en France, la durée retenue est la durée la plus probable d'utilisation, c'est-à-dire la durée pendant laquelle le preneur est raisonnablement certain de poursuivre le bail.

G. Dépréciation des actifs

▪ Dépréciation des éléments d'actifs

Les valeurs comptables des actifs du Groupe, autres que les stocks et les actifs d'impôt différé sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Pour les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable est estimée au moins une fois par an. Pour les autres immobilisations, un test est réalisé seulement lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise.

Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

▪ Calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs établis sur une durée de 3 ans. Au-delà, les flux sont extrapolés par l'application d'un taux de croissance à l'infini.

Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Les goodwill sont rattachés à des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou des groupes d'UGT. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Compte tenu de l'organisation et de l'interdépendance des entités du Groupe en matière de R&D et de gestion commerciale notamment, une seule UGT a été identifiée correspondant au Groupe dans son ensemble.

H. Instruments financiers non dérivés

▪ Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur.

En cas d'indication objective de perte de valeur, les créances clients font l'objet d'une provision pour dépréciation pour couvrir les risques de non-recouvrement total ou partiel de la créance. La dotation aux provisions est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé.

Il est précisé que les provisions pour dépréciation sont calculées de manière individuelle, et, pour certaines catégories de clients, en fonction de l'ancienneté des créances par une approche statistique basée sur des données historiques constatées.

▪ IFRS 9 Principes généraux

Les catégories avec IFRS 9 sont les suivantes :

- Actifs financiers à la juste valeur (JV) par le biais du compte de résultat
- Actifs financiers au coût amorti
- Instruments de dettes à la JV par le biais des autres éléments du résultat global
- Instruments de capitaux propres à la JV par le biais des autres éléments du résultat global.

Lors de la comptabilisation initiale, un actif financier est classé comme étant évalué au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – instrument de dette, à la JV par le biais des autres éléments du résultat global – titre de capitaux propres, ou à la JV par le biais du compte de résultat.

Les actifs financiers ne sont pas reclassés à la suite de leur comptabilisation initiale, sauf si le groupe change de modèle économique de gestion des actifs financiers.

Un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies et s'il n'est pas désigné à la JV par le biais du compte de résultat :

- Sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ; et
- Ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant au coût amorti ou à la JV par le biais des autres éléments du résultat global comme décrit précédemment sont évalués à la JV par le biais du compte de résultat. C'est notamment le cas de l'ensemble des actifs financiers dérivés. Lors de la comptabilisation initiale, le groupe peut désigner de manière irrévocable un actif financier qui, autrement, remplirait les conditions pour être évalué au coût amorti ou à la JV par le biais des autres éléments du résultat global comme étant à la JV par le biais du compte de résultat, si cette désignation élimine ou réduit significativement une non-concordance comptable qui serait autrement survenue.

▪ Fournisseurs et autres créditeurs

L'ensemble de ces dettes est enregistré initialement à la juste valeur (JV) puis au coût amorti.

Les passifs financiers sont classés comme étant évalués au coût amorti ou à la JV par le biais du compte de résultat. Un passif financier est classé en tant que passif financier à la JV par le biais du compte de résultat s'il est classé comme détenu à des fins de transactions, qu'il s'agisse d'un dérivé ou qu'il soit

désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les passifs financiers à la JV par le biais du compte de résultat sont évalués à la JV et les profits et pertes nets qui en résultent, prenant en compte les charges d'intérêts, sont comptabilisés en résultat. Les autres passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts et les profits et pertes de change sont comptabilisés en résultat. Tout profit ou perte lié à la décomptabilisation est enregistré en résultat

Après leur comptabilisation initiale, le Groupe évalue au coût amorti tous les passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de transactions.

▪ **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue. Ils comprennent également les OPCVM répondant à la définition d'IAS 7. Les OPCVM ne répondant pas à la définition de trésorerie et équivalents de trésorerie sont classés en autres actifs financiers courants.

Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

I. Actions propres

Les titres d'autocontrôle sont comptabilisés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Aucune variation de valeur ultérieure n'est enregistrée par rapport à ce coût d'acquisition.

Les résultats de cession des titres d'autocontrôle sont imputés directement sur les capitaux propres et n'ont, de ce fait, pas d'impact sur le résultat de l'exercice.

J. Avantages du personnel

Le Groupe offre à ses employés différents régimes de retraite et d'indemnités de départ à la retraite dont les caractéristiques varient selon la législation locale et les politiques propres à chaque filiale en matière d'avantages postérieurs à l'emploi.

Ces régimes se répartissent entre régimes dits « à cotisations définies » et régimes dits « à prestations définies ».

En matière de régimes « à cotisations définies », l'engagement de l'employeur se limite au versement de cotisations le libérant de toute obligation ultérieure.

Concernant les régimes « à prestations définies », l'employeur garantit le niveau futur des prestations. Les engagements relatifs à ces avantages postérieurs à l'emploi, gérés de manière interne, sont comptabilisés en provisions et déterminés de la manière suivante :

- La méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetées qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale.
- Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs.

K. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque :

- le Groupe a une obligation en cours liée à des actions en justice, enquêtes gouvernementales, procédures contentieuses et autres réclamations résultant d'événements antérieurs qui sont en instance,
- il est probable qu'une sortie de ressources économiques au bénéfice d'un tiers sera nécessaire pour éteindre cette obligation, et ce sans contrepartie au moins équivalente attendue de ce tiers,
- une estimation fiable de ce montant peut être faite.

Lorsque l'obligation concernée et l'effet de la valeur temps de l'argent présentent un caractère significatif, le montant comptabilisé correspond à la valeur actuelle des décaissements futurs de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation.

L. Produits

Les produits du Groupe sont enregistrés conformément au référentiel IFRS 15. Le SaaS « Software As A Service » et les prestations de Services associées, figurent en créances clients pour celles ayant fait l'objet d'une facturation, ou en factures à émettre pour les prestations réalisées et non encore facturées.

Le Chiffre d'Affaires, évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, est composé des sources principales suivantes :

- des frais d'accès à la plateforme et de maintenance étalés sur la période contractuelle,
- des montants variables en fonction des volumes de transactions sur la plateforme comptabilisés chaque mois et ajustés en fin de période de référence dès mise à disposition des volumes,
- dans certains cas des montants forfaitaires basés sur des indicateurs convenus, comptabilisés à chaque fin de période prévue par le contrat; ces trois premières sources de revenus sont relatives à la prestation de « Software as a Service » et ne représentent qu'une seule et même prestation
- des prestations ponctuelles de conseil et de service comptabilisées au cours de la période durant laquelle les services sont rendus, en fonction de leur degré d'avancement, estimé en fonction des coûts engagés rapportés aux coûts totaux estimés à terminaison.

M. Impôts courants et différés

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible des différentes sociétés consolidées, l'impôt différé résultant des différences temporelles et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable.

Les différences temporelles entre la valeur en consolidation des éléments d'actifs et de passifs et celles résultant de l'application de la réglementation fiscale donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Les économies d'impôt résultant de déficits fiscaux reportables sont reconnues en impôts différés actifs si leur utilisation est probable.

Les actifs et passifs d'impôt différés doivent être évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

N. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net – part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période à l'exclusion des titres d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en incluant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par le Groupe.

O. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée et que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Ils peuvent comprendre par exemple les dépréciations des goodwill, les plus ou moins-values sur cession, les coûts significatifs de départs d'anciens salariés (charges de restructuration, coûts de réorganisation ...), les coûts des litiges (incluant notamment les frais d'avocats encourus dans le cadre de ces litiges) et les dépréciations d'actifs considérés comme significatives et non récurrentes.

P. Produits et charges financiers

▪ Coût de l'endettement financier net

Il comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les intérêts à recevoir sur les placements, les produits provenant des autres dividendes.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements, soit, dans le cas des titres cotés, à la date de détachement.

La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

▪ Autres produits et charges financiers

Ils comprennent principalement les profits et pertes de change ainsi que les produits de cession des valeurs mobilières.

Note 4. Périmètre de consolidation

Filiales et participations	Pays	Détenion	Méthode de consolidation	% de contrôle et d'intérêt	
				31.07.2021	31.07.2020
Proactis SA	France		Intégration globale		
Proactis DAC	Irlande	Directe	Intégration globale	100%	100%
Proactis GmbH	Allemagne	Indirecte	Intégration globale	100%	100%
Trade-Ranger Inc.	Etats Unis	Directe	Intégration globale	100%	100%
Trade Ranger Management LLC	Etats Unis	Indirecte	Intégration globale	100%	100%
Trade Ranger Holding LLC	Etats Unis	Indirecte	Intégration globale	100%	100%
Proactis L.P.	Etats Unis	Indirecte	Intégration globale	100%	100%
Hubwoo USA Inc	Etats Unis	Indirecte	Intégration globale	100%	100%
Proactis SA	Belgique	Directe	Intégration globale	100%	100%

La société mère Proactis S.A. dispose d'un établissement basé à Manille - Philippines.
Toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation clôturent leur exercice au 31 juillet.

Note 5. Informations relatives aux secteurs opérationnels

Comme indiqué dans la note 3 - Principales méthodes comptables - C. Secteurs opérationnels, un seul secteur opérationnel peut être identifié : le Groupe dans son ensemble. L'organisation interne et de gestion de la société ainsi que son reporting interne sont également mono-secteur, et seul le Chiffre d'Affaires est décomposé entre les produits de licence SaaS (pour les acheteurs « buyers » d'une part et les fournisseurs « suppliers » d'autre part) et les services associés.

▪ Détail du Chiffre d'Affaires

Le Chiffre d'Affaires se décompose ainsi entre les produits de licence SaaS et les services associés :

	Du 1er août 2020 au 31 Juillet 2021 12 mois €'000	Du 1er août 2019 au 31 juillet 2020 12 mois €'000
SaaS (Software as a Service)	9 866	11 514
Services	1 301	858
Chiffre d'affaires	11 167	12 372

Le Chiffre d'Affaires par zones géographiques de destination est le suivant :

	Du 1er août 2020 au 31 Juillet 2021 12 mois €'000	Du 1er août 2019 au 31 juillet 2020 12 mois €'000
France	2 541	2 994
Allemagne	3 638	5 498
Etats-Unis	540	1 645
Autres pays	4 448	2 236
Chiffre d'affaires	11 167	12 372

Aucun client ne représente individuellement plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé, tant pour l'année 2021-07 que pour l'année 2020-07.

Note 6. Charges de personnel

A. Charges de personnel

Les charges de personnel se décomposent comme suit :

	Du 1er août 2020 au 31 Juillet 2021 €'000	Du 1er août 2019 au 31 juillet 2020 €'000	% Var
Salaires et traitements	3 918	4 405	-11%
Charges sociales	1 200	1 380	-13%
Charges de personnel	5 118	5 785	-12%

B. Effectifs

Les effectifs du Groupe au 31 juillet 2021 restent stables par rapport au 31 juillet 2020.

Entité	Au 31.07.2021	Au 31.07.2020
Proactis S.A. (France)	11	12
Hubwoo S.A. (établissement permanent à Manille - Philippines)	82	79
Proactis DAC	0	0
Proactis GMBH	27	26
Proactis L.P.	8	10
Hubwoo USA Inc	0	0
Proactis SA. (Belgique)	2	2
Total des effectifs	130	129

Note 7. Autres produits et charges opérationnels

Les autres charges opérationnelles de l'exercice 2021-07, sont constituées d'autres charges non récurrentes liées au départ d'anciens salariés.

Note 8. Résultat financier

Le résultat financier est composé des éléments suivants :

	Du 1er août 2020 au 31 Juillet 2021 €'000	Du 1er août 2019 au 31 juillet 2020 €'000
Intérêts d'emprunts	- 0	- 1
Coût de l'endettement financier net IFRS 16	- 20	- 32
Coût de l'endettement financier	- 20	- 34
Gains de change	10	61
Autres produits financiers	10	61
Pertes de change	- 20	- 159
Autres charges financières	- 20	- 159
Résultat Financier	- 30	- 132

Les pertes et gains de change sont principalement liés aux opérations clients et fournisseurs pour lesquels les transactions sont effectuées dans une autre devise que celle de l'entité sur laquelle ils sont enregistrés.

Note 9. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices se décompose comme suit :

	au 31 Juillet 2021	au 31 juillet 2020
Impôts différés	81	48
Impôts exigibles	-109	-316
Produit / (charge) d'impôt	- 29	- 268

Le montant de l'impôt exigible est constitué principalement du montant de l'impôt sur les sociétés pour les entités dégagant un bénéfice mais également de retenue à la source.

Le rapprochement entre la charge d'impôts et le résultat avant impôts est le suivant :

€ '000	au 31 Juillet 2021	au 31 juillet 2020
Résultat net de la période	-526	-9 767
Dépréciation Ecart d'acquisition	2 004	10 426
Charge d'impôt	-29	-268
Résultat avant impôt et avant dépréciation ecart acquisition	1 507	927
Taux d'impôt - France	28.00%	31.00%
Charge d'impôt théorique	-422	-287
Impact des taux d'impôts des sociétés étrangères	-11	-230
Déficits reportables non activés	-622	-284
Utilisation de déficits antérieurs reportables non activés	659	331
Activation de déficits reportables antérieurs	81	41
Différences permanentes	286	161
Produit / (Charge) d'impôt sur les bénéfices	- 29	- 268
Taux d'impôt effectif	-2%	-29%

Les actifs d'impôts différés non reconnus concernent essentiellement les déficits reportables. Au 31 juillet 2021 les déficits reportables non reconnus s'établissent à 111.5 millions d'euros pour lesquels l'effet impôt est de 24 millions d'euros

Note 10. *Résultat par action*

Le résultat par action est déterminé comme suit :

	Du 1er août 2020 au 31 Juillet 2021 €'000	Du 1er août 2019 au 31 juillet 2020 €'000
Résultat de la période - part du groupe	-526	-9 767
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions	- 526	- 9 767
	au 31 Juillet 2021	au 31 juillet 2020
En nombre d'actions		
Actions émises au 1er août	136 345 527	136 345 527
Actions auto-détenues (au prorata temporis)	-903 834	-903 834
Actions détenues au titre du contrat de liquidité au 31 janvier		
Nombre moyen pondéré d'actions au 30 juin	135 441 693	135 441 693
Résultat de base par action (en Euro)	- 0.00	- 0.07
	au 31 Juillet 2021	au 31 juillet 2020
En nombre d'actions		
Nombre moyen pondéré d'actions au 31 Juillet	135 441 693	135 441 693
Impact potentiel de l'exercice des options sur action		
Nombre moyen pondéré d'actions au 31 décembre - Dilué	135 441 693	135 441 693
Résultat dilué par action (en Euro)	- 0.00	- 0.07

Le nombre d'actions émises au 31 juillet 2021 est de 136,345,527 actions.

Note 11. Goodwill

A. Valeur comptable

Le détail du goodwill au 31 juillet 2021 s'analyse comme suit :

	31.07.2021 €'000	31.07.2020 €'000
Goodwill comptabilisé en EUR	67 370	67 370
Goodwill comptabilisé en USD	13 833	13 833
Ecart de conversion	1 217	1 277
Valeur brute du Goodwill	82 420	82 480
Perte de valeur constatée	- 77 002	- 74 998
Goodwill net	5 419	7 483

B. Test de dépréciation

Comme indiqué dans la note 3 - Principales méthodes comptables - G. Dépréciation des actifs, une seule unité génératrice de trésorerie a été identifiée : le Groupe dans son ensemble, à laquelle a été allouée l'ensemble des actifs nets du Groupe Proactis SA : Les tests de dépréciation portent sur cette unique unité génératrice de trésorerie.

Au 31 juillet 2021 :

Les calculs de valeur d'utilité effectués au 31 juillet 2021 ont été préparés sur la base des meilleures estimations des performances futures par l'équipe de direction, en tenant compte des conditions de marché et des performances historiques du périmètre.

Le groupe Proactis SA a procédé à des tests de dépréciation qui ont conduit à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire du goodwill de 2 millions d'euros portant ainsi la valeur nette de ce dernier à 5.4 millions d'euros.

Les taux d'actualisation et de croissance perpétuelle appliqués aux flux financiers futurs sont les suivants :

Taux de croissance perpétuelle		Taux d'actualisation	
2021	2020	2021	2020
3.0%	1.0%	10.3%	10.8%

Les taux d'actualisation retenus sont des taux après impôt.

Le Groupe a calculé la sensibilité des hypothèses clés. En faisant varier le taux de croissance de 0.5 point et le WACC de 0.3 % cela impacterait le montant de la provision à hauteur de 562 milliers d'euros.

Note 12. *Autres immobilisations incorporelles*

Les acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles sont reflétées dans le tableau suivant pour l'exercice se terminant au 31 juillet 2021 :

Autres immobilisations incorporelles						
€'000	Au 31.07.2020	Entrées de périmètre	Acquisitions	Cessions / Rebuts / Reclassements	Variation de change	Au 31.07.2021
Concessions, brevets et droits similaires	9 633		22		-47	9 609
Frais de développement	23 290		1 978		-1	25 267
Immobilisations incorporelles en cours	0					0
Autres immobilisations incorporelles	259					259
Autres immobilisations incorporelles	33 182	-	2 000	- -	48	35 135

Amortissements						
€'000	Au 31.07.2020	Entrées de périmètre	Augmentations	Reprises / Reclassements	Variation de change	Au 31.07.2021
Concessions, brevets et droits similaires	9 262		623		-37	9 848
Frais de développement	20 510		934		-1	21 442
Autres immobilisations incorporelles	170		0			171
Autres immobilisations incorporelles	29 942	-	1 557	- -	38	31 460

dont dépréciation comptabilisée en autres charges opérationnelles

Valeurs nettes						
€'000	Au 31.07.2020					Au 31.07.2021
Concessions, brevets et droits similaires	371					-239
Frais de développement	2 780					3 825
Immobilisations incorporelles en cours	0					0
Autres immobilisations incorporelles	88					88
Autres immobilisations incorporelles	3 240					3 674

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles correspondent notamment à la capitalisation de frais internes de développement pour 1 978 milliers d'euros au 31 juillet 2021, contre 1 226 milliers d'euros au 31 juillet 2020.

Autres immobilisations incorporelles						
€ 000	Au 31.07.2019	Entrées de périmètre	Acquisitions	Cessions / Rebut / Reclassements	Variation de change	Au 31.07.2020
Concessions, brevets et droits similaires	15 060		832	-5 561	-697	9 633
Frais de développement	22 081		1 226		-17	23 290
Immobilisations incorporelles en cours	0					0
Autres immobilisations incorporelles	281			-23		259
Autres immobilisations incorporelles	37 422	-	2 058	5 584	714	33 182

Amortissements						
€ 000	Au 31.07.2019	Entrées de périmètre	Augmentations	Reprises / Reclassements	Variation de change	Au 31.07.2020
Concessions, brevets et droits similaires	14 899		543	-5 558	-623	9 262
Frais de développement	19 752		790		-33	20 510
Autres immobilisations incorporelles	193		0	-23		170
Autres immobilisations incorporelles	34 844	-	1 334	5 580	655	29 942

dont dépréciation comptabilisée en autres charges opérationnelles

Valeurs nettes						
€ 000	Au 31.07.2019					Au 31.07.2020
Concessions, brevets et droits similaires	160					371
Frais de développement	2 329					2 780
Immobilisations incorporelles en cours	0					0
Autres immobilisations incorporelles	89					88
Autres immobilisations incorporelles	2 578					3 240

Note 13. Immobilisations corporelles

Les acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles de l'exercice se terminant le 31 juillet 2021 sont reflétées dans le tableau suivant :

Immobilisations corporelles							
En milliers d'Euros	Au 31.07.2020	Entrées de périmètre	Acquisitions	Cessions / Rebut / Reclassements	Variation de change	Au 31.07.2021	
Installations générales et agencements	31					31	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 361		48	-67	-11	5 331	
Autres immobilisations corporelles	792					792	
Immobilisations corporelles	6 184	-	48	67	11	6 154	

Amortissements							
En milliers d'Euros	Au 31.07.2020	Entrées de périmètre	Augmentations	Reprises / Reclassements	Variation de change	Au 31.07.2021	
Installations générales et agencements	5		10			15	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	4 982		121	-47	-8	5 047	
Autres immobilisations corporelles	354		178			532	
Immobilisations corporelles	5 341	-	309	47	8	5 595	

dont dépréciation comptabilisée en autres charges opérationnelles

Valeurs nettes							
En milliers d'Euros	Au 31.07.2020					Au 31.07.2021	
Installations générales et agencements	26					16	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	379					284	
Autres immobilisations corporelles	438					260	
Immobilisations corporelles	843					559	

Elles sont intégralement amorties.

La variation des immobilisations corporelles s'analysait pour l'exercice se terminant au 31 juillet 2020 comme suit :

En milliers d'Euros	Immobilisations corporelles						Au 31.07.2020
	Au 31.07.2019	Entrées de périmètre	Acquisitions	Cessions / Rebutis	Reclassements	Variation de change	
Installations générales et agencements	80		31	-80			31
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 220		160	-2 005		-14	5 381
Autres immobilisations corporelles	4 037		113	-3 359			782
Immobilisations corporelles	11 338	-	304	- 2 085	- -	14	6 184

En milliers d'Euros	Amortissements						Au 31.07.2020
	Au 31.07.2019	Entrées de périmètre	Augmentations	Reprises / Reclassements	Reclassements	Variation de change	
Installations générales et agencements	66		9	-70			5
Matériel de bureau, informatique, mobilier	6 869		125	-2 000		-12	4 982
Autres immobilisations corporelles	3 548		164	-3 356			354
Immobilisations corporelles	10 482	-	297	- 5 426	- -	12	5 341

En milliers d'Euros	Valeurs nettes	
	Au 31.07.2019	Au 31.07.2020
Installations générales et agencements	14	26
Matériel de bureau, informatique, mobilier	351	379
Autres immobilisations corporelles	491	438
Immobilisations corporelles	856	843

Note 14. *Autres actifs non courants*

Les autres actifs non courants se décomposent comme suit :

	31.07.2021 €'000	31.07.2020 €'000
Cautions au bénéfice de bailleurs	103	106
Autres Actifs (IFRS 16)	81	121
Autres actifs non courants	184	227

Les cautions au bénéfice de bailleurs sont constituées de dépôts de garanties, et sont en lien avec les garanties donnés par le Groupe et décrits en note 27 - Engagements hors bilan.

Note 15. *Impôts différés*

L'impôt différé actif provient de l'entité française du Groupe. Il correspond aux impôts différés actifs sur les différences temporelles et sur les pertes fiscales qui ont été reconnues sur la base des perspectives de bénéfices imposables futurs sur la période 2022 à 2024, ces perspectives étant confirmées par l'existence de résultats bénéficiaires sur les dernières années, hors éléments exceptionnels.

L'impôt différé passif provient de la différence temporelle imposable concernant la capitalisation des coûts de recherche et développement amortis sur trois ans sur l'entité allemande.

Note 16. *Clients et autres débiteurs*

Le poste Clients et autres débiteurs s'analyse comme suit :

	31.07.2021 €'000	31.07.2020 €'000
Clients et Comptes rattachés	1 980	3 550
Dépréciation des comptes Clients et rattachés	- 217	- 671
Clients et autres débiteurs	1 764	2 880

Note 17. *Autres actifs courants*

Les Autres actifs courants sont composés de :

	31.07.2021 €'000	31.07.2020 €'000
Créances - Etat (hors IS)	293	166
Charges constatées d'avance	512	520
Créances - Personnel et Organismes sociaux	2	7
Créances - Impôt sur les Sociétés	102	5
Compte courant avec les entités du Groupe Proactis	9 341	5 958
Autres	84	76
<i>dont IFRS 16</i>	38	37
Autres actifs courants	10 334	6 731

Au 31 juillet 2021, comme au 31 juillet 2020, les charges constatées d'avance correspondent principalement aux charges annuelles de maintenance logicielle.

Note 18. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 juillet 2021, la trésorerie du Groupe se répartit comme suit :

En milliers d'Euros	Au 31.07.2021	Au 31.07.2020
Disponibilités	1 049	1 642
Trésorerie et équivalents de trésorerie - à l'actif de l'état de la situation financière consolidée	1 049	1 642
Découverts bancaires (note 22)	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie - du tableau des flux de trésorerie consolidé	1 049	1 642

Note 19. Capitaux propres

A. Actions propres

Au 31 juillet 2021, le Groupe détenait un total de 903.834 actions propres, inchangé par rapport au 31 juillet 2020.

La valeur d'achat de ces actions est de 404 milliers d'euros au 31 juillet 2021. Ces actions sont comptabilisées en diminution des capitaux propres.

B. Capital social

- Capital

Le nombre des actions émises au 31 juillet 2021 est de 136.345.527 actions, d'une valeur nominale de 0,10 euro par action. Toutes les actions émises par la Société ont été entièrement libérées. Le montant du capital social au 31 juillet 2021 s'élève donc à 13.634.552,70 euros.

▪ Mouvements constatés en capital et primes d'émission

En milliers d'Euros	Nombre d'actions	Capital et Primes liées au capital		
		Actions ordinaires	Primes d'émission	Total
Situation au 31 juillet 2019	136 345 527	13 635	48 190	61 825
Exercice d'options de souscription d'actions	0	0	0	0
Situation au 31 juillet 2020	136 345 527	13 635	48 190	61 825
Exercice d'options de souscription d'actions	0	0	0	0
Situation au 31 juillet 2021	136 345 527	13 635	48 190	61 825

Note 20. *Avantages au personnel*

Les avantages au personnel sont constitués des engagements de retraite à prestations définies et de formation envers le personnel :

En milliers d'Euros	Au 31.07.2020	Charges de la période	Pertes et gains actuariels	Prestations payées	entrées de périmètre	Variation de change	Au 31.07.2021
Engagements de retraite envers le personnel	432	72	20			7	530
Engagements de formation envers le personnel	0						0
Avantages au personnel	432	72	20	-	-	7	530

En milliers d'Euros	Au 31.07.2019	Charges de la période	Pertes et gains actuariels	Prestations payées	entrées de périmètre	Variation de change	Au 31.07.2020
Engagements de retraite envers le personnel	395	8	29				432
Engagements de formation envers le personnel	0						0
Avantages au personnel	395	8	29	-	-	-	432

Les avantages du personnel liés au périmètre France sont de 297 milliers d'euros au 31 juillet 2021 contre 265 milliers d'euros au 31 juillet 2020. L'établissement de Manille est également redevable envers ses salariés d'indemnités conventionnelles de départ à la retraite. Les engagements pour cet établissement s'élèvent à 240 milliers d'euros au 31 juillet 2021 contre 166 milliers d'euros au 31 juillet 2020.

Les engagements de retraite à prestations définies identifiés au sein du Groupe Proactis SA concernent uniquement les entités françaises et l'entité de Manille et sont relatives à l'indemnité de départ à la retraite dont le montant est équivalent :

- soit à l'indemnité légale minimum de licenciement,
- soit à l'indemnité de départ à la retraite prévue par la convention collective si elle est plus favorable.

Le montant de l'engagement inclut également les charges sociales applicables à l'indemnité de départ à la retraite.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul actuariel des engagements de retraite à prestations définies sont les suivantes :

Revalorisation des salaires		Taux d'actualisation	
2021	2020	2021	2020
2.0%	2.0%	0.60%	0.51%

Le taux d'actualisation retenu est le taux de rendement moyen des Obligations Corporates AA (IBOXX)

Les charges de la période des engagements de retraite à prestations définies incluent les différents éléments suivants :

En milliers d'Euros	2021-07	2020-07
Charges de personnel : coût des services rendus de la période	70	7
Autres charges opérationnelles : Coûts de départs d'anciens salariés	0	0
Autres charges financières : Intérêts liés à l'actualisation de l'engagement	2	1
Charges de la période - Total	72	8

Note 21. Provisions

Le Groupe Proactis SA est engagé dans des réclamations et litiges qui sont apparus dans le cadre normal des activités et estime avoir constitué des provisions suffisantes pour couvrir les risques de contentieux.

Les provisions se décomposent comme suit au 31 juillet 2021 :

En milliers d'Euros	Au 31.07.2020	Augmentations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	entrées de périmètre	Variation de change	Au 31.07.2021
Provisions	155	27	-40	-51			91
Provisions	155	27	-40	-51	-	-	91
dont part long terme	0						0
dont part à moins d'un an	155						91

Ces provisions sont uniquement des provisions liées à des litiges avec le personnel

Au 31 juillet 2020, la variation des provisions s'analysait comme suit :

En milliers d'Euros	Au 31.07.2019	Augmentations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	entrées de périmètre	Variation de change	Au 31.01.2020
Provisions	70	90		-5			155
Provisions	70	90	-	-	5	-	155
dont part long terme	0						0
dont part à moins d'un an	70						155

Note 22. Fournisseurs et autres créditeurs

Le poste Fournisseurs et autres créditeurs se décomposent comme suit :

	31.07.2021 €'000	31.07.2020 €'000
Dettes Fournisseurs	1 325	1 589
Dettes sociales	847	755
Dettes fiscales	548	274
Fournisseurs et autres créditeurs	2 720	2 618

Il s'agit de dettes inférieures à 1 an

Note 23. Autres passifs courants

Les Autres passifs courants sont principalement constitués de produits constatés d'avance et du compte courant avec le Groupe Proactis.

	31.07.2021 €'000	31.07.2020 €'000
Passifs de Contrats (*)	3 543	3 965
Compte courant avec les autres entités du Groupe Proactis	919	34
Etat - impôts sur les bénéfices	35	130
Autres passifs courants	4 497	4 129

(*) Les Passifs de contrats sont les produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont liés au paiement par les clients en début de contrat de prestations Saas qui vont s'échelonner sur une période allant de quelques mois à deux ans.

Note 24. Incidence du besoin en fonds de roulement d'exploitation

Au 31 juillet 2021 il se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2020	Impact dans le tableau des flux de trésorerie	Ecarts de conversion et autres	31 juillet 2021
Clients et autres créances	12 826	2 031	7	14 863
Fournisseurs et comptes rattachés	-6 633	-626	-9	-7 268
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	6 193	1 405	-3	7 595

Note 25. Instruments financiers

Les principaux risques identifiés par le Groupe Proactis SA concernant ses instruments financiers sont :

A. Le risque de crédit sur ses actifs financiers.

Le risque de crédit est limité pour les clients acheteurs, composés de grands groupes multinationaux, mais est plus important sur les clients vendeurs du fait de leur grand nombre et du recouvrement plus complexe qui en découle. Les pertes de valeur correspondantes sont constatées par voie de provision pour dépréciation.

B. Le risque de liquidité.

Il est très modéré pour le Groupe Proactis SA étant donné que le Groupe n'est pas endetté auprès d'organismes financiers. De plus, le Groupe a des engagements liés aux contrats de location financement résiduels limités.

C. Le risque de change.

Le Groupe Proactis SA possède des filiales ayant une devise fonctionnelle différente de l'euro (essentiellement le dollar américain). Lors de la consolidation de ces filiales dans les comptes du

Groupe, la conversion de leurs comptes en euros génère un écart de change qui est enregistré en résultat global consolidé. De plus, le Groupe possède des comptes courants notamment débiteurs, vis-à-vis de certaines filiales, qui sont libellés en devises étrangères. Le Groupe Proactis SA est alors exposé au risque de change sur ces comptes courants. Les variations relatives aux comptes-courants débiteurs non remboursables dans un futur prévisible sont reclassées en capitaux propres à la clôture. Enfin, certaines filiales peuvent avoir des flux d'exploitation libellés dans une devise différente de leur devise fonctionnelle. Là encore, le Groupe Proactis SA est exposé au risque de change.

D. Le risque sur actions.

Le Groupe Proactis SA détient des actions propres dans le cadre d'un ancien contrat de liquidité et d'anciens programmes de rachat. Le Groupe Proactis SA est donc exposé aux variations de son cours de bourse, mais ces impacts sont comptabilisés directement en capitaux propres et sont donc sans incidence sur le compte de résultat.

E. Le Groupe Proactis SA ne détient aucun actif ou passif significatif soumis au risque de taux.

A. Risque de crédit

Le Groupe Proactis SA ne détenant pas de garanties sur les actifs financiers qu'il possède, la valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit :

En milliers d'Euros	Note	Au 31.07.2021	Au 31.07.2020
Autres actifs non courants	15	184	227
Clients et Autres débiteurs	17	1 764	2 880
Autres actifs courants	18	10 334	6 731
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	1 049	1 642
Exposition maximale au risque de crédit		13 330	11 481

La trésorerie du Groupe est placée auprès de contreparties de premier plan afin de limiter le risque de crédit.

L'exposition maximale au risque de crédit concernant les créances commerciales, analysées par zone géographique des clients, est la suivante :

En milliers d'Euros	Au 31.07.2021	Au 31.07.2020
France	1 271	1 542
Union Européenne (hors France)	678	1 848
Etats - Unis	31	161
Autres	0	0
Provision pour dépréciation (hors taxes)	-217	-671
Exposition concernant les créances commerciales nettes		1 764
		2 880

L'exposition maximale au risque de crédit concernant les créances commerciales, analysées par types de clients, est la suivante :

En milliers d'Euros	Au 31.07.2021	Au 31.07.2020
Clients Acheteurs (Network Hubwoo)	1 203	2 284
Clients Vendeurs (Network Hubwoo)	560	596
Exposition par nature de clients (créances nettes)	1 764	2 880

L'antériorité des créances commerciales s'analyse comme suit :

En milliers d'Euros	Au 31.07.2021	Au 31.07.2021	Non échu	De 0 à 90 jours	De 91 à 120 jours	Au delà de 120 jours
Créances commerciales (toutes taxes comprises)	1 980	1 980	1 535	253	15	177
Provision pour dépréciation (hors taxes)	-217	-217	-18	-6	-13	-180
Créances commerciales nettes	1 764	1 764	1 518	247	1	3
En milliers d'Euros	Au 31.07.2020	Au 31.07.2020	Non échu	De 0 à 90 jours	De 91 à 120 jours	Au delà de 120 jours
Créances commerciales (toutes taxes comprises)	3 551	3 551	2 858	67	16	610
Provision pour dépréciation (hors taxes)	-671	-671	-37	-47	-7	-579
Créances commerciales nettes	2 880	2 880	2 821	20	9	30

Les pertes de valeur constatées par voie de dépréciation concernent, pour l'essentiel des créances sur des clients vendeurs. Par ailleurs, aucune perte de valeur constatée par voie de dépréciation des créances commerciales n'est significative individuellement.

En ce qui concerne le solde constaté pour les créances commerciales nettes au-delà de 360 jours, il est constitué du solde de TVA qui n'est pas provisionné et des trop perçus.

B. Risque de liquidité

Proactis Holdings PLC, la société mère ultime du groupe Proactis SA, gère tous les besoins d'emprunt externe de l'ensemble du groupe Proactis, y compris du groupe Proactis SA. Des accords d'emprunt sont en place avec HSBC Bank plc et tous les besoins de financement au sein du groupe seraient satisfaits grâce à cet accord.

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers (appartenant tous à la catégorie des passifs financiers au coût amorti) s'analysent comme suit:

En milliers d'Euros	Note	Valeur comptable au 31.07.2021	Flux de trésorerie	De 0 à 6 mois		De 6 à 12 mois		A plus d'un an	
				Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts
Engagements de crédit bail	22	0	0		0	0	0	0	0
Dettes fournisseurs	25	1 325	1 325	1 325					
Dettes sociales	25	847	847	847					
Dettes fiscales	25	548	548	548					
Passifs financiers		2 720	2 720	2 720	0	-	-	-	0

écart (intérêts à payer lors des exercices futurs)

En milliers d'Euros	Note	Valeur comptable au 31.07.2020	Flux de trésorerie	De 0 à 6 mois		De 6 à 12 mois		A plus d'un an	
				Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts
Engagements de crédit bail	22	0	0		0	0	0	0	0
Dettes fournisseurs	25	1 589	1 589	1 589					
Dettes sociales	25	755	755	755					
Dettes fiscales	25	274	274	274					
Passifs financiers		2 618	2 618	2 618	0	-	-	-	0

Les engagements de crédit-bail ont pour leur quasi-totalité une durée contractuelle de 3 ans, et les redevances correspondantes sont généralement payées mensuellement ou trimestriellement et d'avance.

C. Risque de change

Les entités du groupe sont exposées au risque de change sur les ventes et les achats libellés dans une autre monnaie que leur monnaie fonctionnelle.

Le département de la trésorerie ne procède actuellement à aucune couverture de change à terme. Les principales créances et dettes en devises résultent essentiellement d'opérations intra-groupes.

Le risque de change lié à ces opérations, en solde détaillé par devises de transactions, s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	Au 31.07.2021				
	Libellé en Euro	Libellé en Euro	Libellé en USD	Libellé en GBP	Libellé en CAD
Total Actifs	2 771	2 771	6	22	0
Total Passifs	-43 082	-43 082	0	0	0
Exposition au risque de change avant couverture	- 40 311	- 40 311	6	22	-
Montants couverts	0	0	0	0	0
Exposition au risque de change après couverture	- 40 311	- 40 311	6	22	-
Impact d'une variation de +10% de l'euro par rapport aux devises			1	2	-

En milliers d'euros	Au 31.07.2020				
	Libellé en Euro	Libellé en Euro	Libellé en USD	Libellé en GBP	Libellé en CAD
Total Actifs	4 032	4 032	158	201	0
Total Passifs	-46 419	-46 419	0	0	0
Exposition au risque de change avant couverture	- 42 386	- 42 386	158	201	-
Montants couverts	0	0	0	0	0
Exposition au risque de change après couverture	- 42 386	- 42 386	158	201	-
Impact d'une variation de +10% de l'euro par rapport aux devises			16	20	-

▪ **Analyse de la sensibilité au risque de change :**

Par ailleurs, les comptes consolidés étant établis en euros, le Groupe est exposé au risque de change sur les opérations notamment celles libellées en dollars US. Ainsi, l'analyse de la sensibilité aux variations du cours de change USD / Euro donne les résultats suivants (avec une hypothèse d'une appréciation positive de 10% de l'euro par rapport au dollar) :

- les capitaux propres du Groupe au 31 juillet 2021 seraient impactés de -6,2% contre un impact négatif de -6.7% au 31 Juillet 2020;
- le chiffre d'affaires du Groupe au titre de 2021 serait impacté négativement de -0.5% contre 1.6% l'exercice se terminant au 31 juillet 2019;
- l'impact sur le résultat net serait positif à hauteur de 32%.

D. Risque sur actions

Au 31 juillet 2021, la société Proactis S.A. détient 903.834 de ses propres actions (soit 0,66% de son capital) pour une valeur totale d'achat nette des frais de 404 milliers d'euros (soit un prix moyen de 0,45 euros par action) ; sur la base d'un cours de 0,157 euro au 31 juillet 2021, la valeur de ces actions est de 142 milliers d'euros, soit une moins-value latente de 262 milliers d'euros. Les variations de cours n'ont pas d'incidence sur le résultat des comptes consolidés du Groupe, les titres auto détenus étant comptabilisés en diminution des capitaux dans les comptes consolidés.

E. Risque de taux

Le Groupe ne détient, au 31 juillet 2021 et 31 juillet 2020, ni actifs ni passifs financiers qui soient soumis au risque de taux.

Note 26. Contrats de location

La variation des droits d'utilisation se décompose ainsi par nature d'actif sous-jacent :

In K€	Bureaux	Matériel Informatique	Autres immobilisations	Total
Valeur brute				
31 juillet 2020	1 374	30	14	1 418
Mise en place de nouveaux contrats de location			35	35
Fins et résiliations anticipées de contrats	- 176			- 176
Différence de change et autres	- 2			- 2
31 juillet 2021	1 197	30	49	1 275
Amortissements cumulés				
31 juillet 2020	360	6	7	372
Amortissement de l'exercice	303	6	13	322
Fins et résiliations anticipées de contrats	- 68			- 68
Différence de change et autres	- 1			- 1
31 juillet 2021	594	11	20	626
Valeur nette				
31 juillet 2020	1 015	24	7	1 045
31 juillet 2021	602	18	29	650

Les dettes locatives se décomposent ainsi :

En K€	31 juillet 2021	31 juillet 2020
Dettes locatives à plus d'un an	451	828
Dettes locatives à moins d'un an	337	412
Total	788	1 239

La variation des dettes de loyers au cours de l'exercice est la suivante :

En K€	Bureaux	Matériel Informatique	Autres immobilisations	Total
31 juillet 2020	1 210	22	7	1 239
Mise en place de nouveaux contrats	-	-	35	35
Remboursement du nominal	- 344	- 5	15	- 364
Fins et résiliations anticipées des contrats	- 122	-	-	- 122
31 juillet 2021	744	17	27	788

Note 27. Engagements hors bilan

A. Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles

Les engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles peuvent être synthétisés comme suit :

Engagements hors bilan donnés liés aux activités opérationnelles	Principales caractéristiques	Au 31.07.2021 En milliers d'Euros	Au 31.07.2020 En milliers d'Euros
Garanties accordées	- Avances versés par clients dans des comptes séquestres - Garanties consenties par le Groupe dans le cadre du bail de location de son siège social	8	106

- **Garanties et nantissements accordés**

En milliers d'Euros	Au 31.07.2021	Au 31.07.2020
A moins d'un an	8	98
Entre un et cinq ans		8
A plus de cinq ans		
Garanties et nantissements accordés	8	106

En 2021, les garanties et nantissements accordés correspondent à diverses garanties consenties par le Groupe, notamment dans le cadre de baux de location de ses bureaux qui peuvent faire l'objet de cautions et nantissements au bénéfice de bailleurs, lesquels sont décrits en note 14 - Autres actifs non courants.

Note 28. Transactions avec les parties liées

A. Dirigeants

Il est précisé qu'aucun seuil de matérialité n'a été retenu pour la détermination des informations présentées dans cette rubrique.

1. Définition de la notion des dirigeants

Conformément à la norme IAS 24, les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de l'entité, directement ou indirectement, y compris les administrateurs (dirigeants ou non) de cette entité.

Au sein de la société, seul le Directeur Général correspond à cette définition.

Conformément à la norme IAS 24, les membres de la famille proche d'une personne sont les membres de la famille dont on peut s'attendre à ce qu'elles influencent cette personne, ou soient influencés par elle, dans leurs relations avec l'entité. Ces personnes peuvent inclure :

- le partenaire familial et les enfants de la personne;
- les enfants du partenaire familial de la personne;
- les personnes à la charge de la personne ou du partenaire familial de celle-ci.

La société n'a pas identifié de transaction concernant les membres de la famille proche d'un dirigeant.

2. Changement dans la structure de gouvernance

Néant

3. Rémunérations du Conseil d'Administration

Néant.

4. Rémunérations du Directeur Général

M. Timothy Sykes (Directeur Général de Proactis SA) ne bénéficie d'aucun traitement ou salaire de la part de Proactis SA.

B. Proactis

Le Groupe Proactis détient 88.51% du capital de Proactis SA..

Le 28 juillet 2021, Proactis Holding a été racheté par un consortium « Café Bidco » qui détient donc par l'intermédiaire de Proactis Holding Ltd 88.51% de Proactis SA

Dans le but d'homogénéiser la politique de prix de transfert au sein du Groupe Proactis Holding Plc, une nouvelle convention a été mise en place au 1^{er} aout 2020.

Cette dernière s'articule autour de 3 axes de refacturation principaux qui sont :

- 1- Transaction 1 - Licence de logiciel par les Product Owners aux Entités de Vente locales ; dont la répartition se fait comme suit :

Montant des frais de licence facturés à Proactis SA

Perfect Commerce LLC	-	5 788
Proactis Holding Ltd	-	9 067

- 14 854

Montant des frais de licence facturés par Proactis SA

Perfect Commerce LLC	226 008
Proactis Deutschland GMBH	15 248
Proactis France SAS	233 670
Proactis Holding Ltd	48 141
Proactis New Zeland	71 609

594 675

- 2- Transaction 2 - Fourniture de services d'assistance au développement de logiciels par DevCos aux Propriétaires de produits ; dont la répartition se fait comme suit :

Montant des frais de Développement facturés à Proactis SA

Perfect Commerce LLC	-	194 416
Proactis Holding Ltd	-	808 093

- 1 002 508

Montant des frais de développement facturés par Proactis SA

INTESOURCE		4 348
Proactis Holding Ltd		76 217

80 565

- 3- Transaction 3 - Fourniture de services partagés (y compris les services centraux et services corporatifs) par des Prestataires de Services Stratégiques à d'autres entités du Groupe (« Destinataires de Services ») . La répartition se fait comme suit :

Montant des frais de Fourniture de services partagés facturés à Proactis SA

Perfect Commerce LLC	-	300 853
Proactis France SAS	-	501 076
Proactis Holding Ltd	-	569 151

- 1 371 080

Montant des frais de Fourniture de services partagés facturés par Proactis SA

INTESOURCE		36 568
Perfect Commerce LLC		1 095 948
Proactis Deutschland GMBH		1 392 157
Proactis France SAS		240 035
Proactis Holding Ltd		364 188
Proactis New Zeland		8 738

3 137 636

La nouvelle convention de prix de transfert soutient et complète les accords interentreprises déjà existants entre les parties concernées.

De ce fait la convention d'avance en compte courant avec Proactis Holding Limited est toujours en place. A ce titre, Proactis SA a procédé à la refacturation d'intérêts sur compte courant pour un montant total de 65 276€ vers les autres entités du groupe comme suit :

Montant des intérêts facturés par Proactis SA

Perfect Commerce LLC	22 903
Proactis France SAS	3 827
Proactis Holding Ltd	38 546

65 276

Au 31 juillet 2021, le solde des comptes courants des sociétés du groupe avec Proactis SA s'établit comme suit :

Entité du Groupe	Autres actifs courants	Autres passifs courants	Total
Intesource	56 369		56 369
Perfect Commerce LLC	3 526 991 -	21 305	3 505 686
Proactis Deutschland GmbH	1 340 670		1 340 670
Proactis France SAS	630 191 -	91 820	538 372
Proactis Holdings LTD	3 706 008 -	805 509	1 658 154
Proactis Limited (NZ) i/co	80 859		80 859
Total	9 341 089 -	918 634	8 422 455

Note 29. *Evénements postérieurs à la date de clôture*

Néant

2. Tableau des honoraires de commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes pris en charge													
Exercices couverts :2021 & 2020 En Euros	Denjean & Associés Audit				Grant Thornton				Total				
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		
	FY 2021	FY 2020	FY 2021	FY 2020	FY 2021	FY 2020	FY 2021	FY 2020	FY 2021	FY 2020	FY 2021	FY 2021	
Audit													
Commissariat aux comptes, certification, examen													
des comptes individuels et consolidés													
Proactis SA	58 121	60 322	92%	92%	70 774	74 624	86%	88%	128 895	134 946	88%	90%	
Filiales intégrées globalement	4 969	4 896	8%	8%	12 000	10 404	14%	12%	16 969	15 300	12%	10%	
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes			0%	0%			0%	0%	0	0	0%	0%	
Proactis SA			0%	0%			0%	0%	0	0	0%	0%	
Filiales intégrées globalement			0%	0%			0%	0%	0	0	0%	0%	
Prestations d'audit	63 090	65 218	100%	100%	82 774	85 028	48%	100%	145 864	150 246	100%	100%	
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées													
Juridique, fiscal, social	0	0	N/A	N/A			0%	0%	0	0	0%	0%	
Autres	0	0	N/A	N/A			N/A	N/A	0	0	0%	0%	
Autres prestations	-	-	0%	0%	-	-	0%	0%	-	-	0%	0%	
Total des prestations	63 090	65 218	100%	100%	82 774	85 028	48%	100%	145 864	150 246	100%	100%	